

## Rentrée scolaire 2018-2019

Les élèves, après avoir confirmé leur acceptation sur le site PARCOURSUP, doivent s'inscrire au LH2T avec **un dossier unique d'inscription remis par leur établissement d'origine**. Les inscriptions se dérouleront du 6 jusqu'au 13 juillet et reprendront à partir du 7 août 2018.

Pour les élèves de MAN et 1BTS HR, un certificat médical attestant de l'aptitude à exercer en Hôtellerie Restauration sera à fournir avec le dossier d'inscription.

**Inscription BTS** : chèque de 6000 F à l'ordre de l'Agent Comptable du LH2T.

**CPS** : Etudiants ayant 21 ans révolus ou en cours d'année, chèque de 6000 F à l'ordre de l'Agent Comptable du LH2T.

**Location des manuels scolaires** : chèque 8000 F à l'ordre du FSE du LH2T.

**Tenue journalière** : Tous les élèves doivent être vêtus de la tenue journalière complète dès l'entrée au portail du LH2T et pendant les cours d'enseignement général (à acheter chez Arii Création).

**Tenue professionnelle** : Elle est obligatoire pour tous les cours en ateliers.

**MAN et 1TSHR**: La tenue de cuisine et la tenue de mise en place seront à acheter chez Sogequip, la tenue de service chez Arii Création situé à Mamao en face magasin Juliette.

**1BTS Tourisme et MC AR** : La tenue professionnelle sera à commander à la rentrée, à voir avec les professeurs principaux.

**Chaussures de service** : Les modèles de chaussures pour le service seront exposés le jour de votre inscription et peuvent être achetés dans le magasin de votre choix.

Tous les autres renseignements vous seront donnés lors de votre inscription, tel Vie Scolaire : 40504558 ou mail [cpe2@lychote.ensec.edu.pf](mailto:cpe2@lychote.ensec.edu.pf)